

# LES SITES MALAKOFF-GESTION.COM - MALAKOFF-GESTION.INFO

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose d'investir dans des chambres d'ehpads. Nous avons identifié plus de 60 sites d'arnaques à ce produit ! Il a usurpé le nom d'une importante société. Surtout ne contactez pas celui-ci.

## Le site malakoff-gestion.info

Il a été créé le 12/09/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/malakoff-gestion.info>

## Le site malakoff-gestion.com

Il a été créé le 22/03/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/malakoff-gestion.com>

## Nos recherches

Aucun site n'est ouvert malgré les apparences ! Le mail envoyé aux consommateurs mentionne comme nom " malakoff-gestion.com"

Lorsque l'on clique sur le lien, on arrive sur le VRAI SITE ! Il faut donc comparer le nom du site avec

celui qui apparaît dans la barre d'adresse de votre navigateur ! C'est apparemment très malin mais pas tant que cela. Un internaute attentif peut se poser la question sur cette anomalie qui montre une discordance qui justifie de ne pas aller plus loin.

**FUYEZ si vous découvrez ces "astuces" !!!**

### **Le téléphone**

Le site utilise :

Le numéro 01 87 68 13 57

Le numéro 07 56 26 62 19

### **Les faux noms**

Il est également usurpé le nom d'un VRAI collaborateur de la société. Il est inutile de le joindre. Il est une autre victime de ces escrocs.

### **Les produits**

Nous publions la plaquette de présentation reçue par un consommateur :

<https://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/04/La-plaquette-de-presentation-du-site-malakoff-gestion.pdf>

### **Les informations juridiques**

Comme indiqué la société MALAKOFF-HUMANIS a bien un site proposant des investissements. Il s'agit, une fois de plus, de l'usurpation du nom d'une vraie société.

Le site malakoff-gestion.com est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 19/10/2023

Le site malakoff-gestion.info est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 19/10/2023

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

### **Conclusion**

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<https://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse [placement@adcfrance.fr](mailto:placement@adcfrance.fr). Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

